

## Quel est le montant minimum ?

## Par kiararomu, le 20/04/2013 à 16:44

[fluo]bonjour[/fluo]

Quel est le minimum à verser à un huissier si la somme convenue n'est pas possible ? ( il était prévu 100 euros mais cela m'est impossible ) [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

## Par chaber, le 20/04/2013 à 17:31

bonjour,

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

## Par amajuris, le 20/04/2013 à 18:31

ce n'est pas vous qui choisissez le montant des versements c'est le créancier (ou l'huissier). selon le code civil le créancier peut demander le paiement en totalité de la dette. si vous versez trop peu par rapport à la dette, cela paiera à peine les intérêts et la dette continuera à augmenter. cdt

Par kiararomu, le 20/04/2013 à 18:37

uniquement pour le calmer un peu le temps de régulariser que puis-je faire ? Merci;

Bjr, désolée de cette grave erreur, merci de m'en excuser, ok pour les interets mais